



**MOLINGES (39)**



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome IV (1854)**

*Molingas, Moulinges,*

Village de l'arrondissement et du canton de Saint-Claude, chef-lieu de perception, distribution de postes aux lettres ; succursale ; à 11 km de Saint-Claude et 55 de Lons-le-Saunier.  
Altitude : 500<sup>m</sup>.

Le territoire est limité au nord par Saint-Romain-de-Roche, section de Pra, et Marigna, section de Chassal : au sud par Rogna ; à l'est par Chassal et Marigna, dont il est séparé par le torrent de Longviry ; à l'ouest par Chiria, section de Vaux, et Saint-Romain-de-Roche. Quiétant, le Pavillon et le Charavalet, font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 8, de Saint-Claude à Lyon ; par les chemins vicinaux tirant à Chauv, à Viry, à Marigna et à Lavans ; par la Bienne et le torrent de Longviry.

Le village est situé sur la rive gauche de la Bienne, dans une vallée profonde, ceinte d'une couronne de montagnes couvertes de vignes, de prairies, de buis, de bois-taillis, de broussailles et découpées par des blocs apparents de rochers, il offre l'aspect d'une ville.

Les maisons bordent la route de Saint-Claude à Lyon ; elles sont très propres et élégantes ; elles ont plusieurs étages, sont construites en pierres et couvertes en anelles, bardeaux et tuiles. C'est un lieu très commerçant et appelé par sa position à le devenir encore davantage. Son port reçoit tous les bois de sapins des montagnes destinés à être embarqués pour Lyon.

Population : en 1790, 183 habitants ; en 1846, 372 ; en 1851, 319, dont 157 hommes et 162 femmes ; population spécifique par km carré, 20 habitants ; 87 maisons, savoir : à Molinges, 50 ; à Quiétant, 5 ; au Pavillon, 3, et à Charavalet, 1 ; 79 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1639.

Vocabulaire : saint Léger.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant où Molinges a reçu les cotes 5 E 596/1 à /16. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 605 à 610, 3 E 5294 à 5298, 3 E 7271, 3 E 10122 à 10124 et 3 E 13027. Tables décennales : 3 E 1336 à 1344.

Microfilmé sous les cotes 1 Mi 668, 5 Mi 701 à 703, 5 Mi 1260, 2 Mi 432 et 433, 2 Mi 445, 2 Mi 1099, 2 Mi 1818 et 1819, 5 Mi 20 et 21 et 5 Mi 1184.



Cadastre : exécuté en 1812 ; surface territoriale 256<sup>h</sup> 18<sup>a</sup>, divisés en 1118 parcelles, que possèdent 80 propriétaires, dont 22 forains ; surface imposable 239<sup>h</sup>, savoir : 60 en terres labourables, 54 en bois, 26 en prés, 15 en pâtures, 29<sup>a</sup> en jardins, et le surplus en sol de bâtiments et cultures diverses, d'un revenu cadastral de 3.298 fr. ; contributions directes en principal 1.147 fr.

Le sol est très fertile, la partie cultivée se trouve encaissée entre des montagnes et forme une partie de la riche vallée de la Bienne. Les récoltes s'y font aussitôt que dans les pays de plaine et dans les parties les mieux exposées du Jura.

On récolte du blé, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, des vins rouges très agréables, des foin, des fourrages artificiels, beaucoup de fruits et surtout des noix dont on fait de l'huile ; peu de seigle, d'orge et de betteraves.

On importe moitié des céréales et les deux tiers des vins. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. pour cent.

On élève dans la commune, des bêtes à cornes, des chevaux, des ânes pour le service des moulins, des porcs qu'on engraisse, des volailles et des vers à soie, qui y réussissent parfaitement.

On trouve sur le territoire, de la marne, d'excellentes sablières, des gravières, de la pierre à chaux et hydraulique, de la pierre de taille, des carrières de marbre d'une puissance considérable, qui peuvent être exploitées à ciel ouvert. Ce marbre est remarquable par ses nuances de rouge cramoisi et de jaune, que relèvent des mouchetures et des veines d'un blanc de lait ; il se rapproche beaucoup de la brocatelle d'Espagne. (On peut consulter sur la découverte de ces carrières, l'article *Chassal*).

Foires : Il se tenait deux foires très anciennes à Molinges, l'une au mois d'octobre, le lendemain de la fête patronale, et l'autre au mois de mai. Les guerres et les pestes de 1636 les ayant fait tomber en désuétude, les habitants en obtinrent le rétablissement de l'abbé de Saint-Claude, en 1665. En 1788, le roi, par lettres-patentes, autorisa la création de deux nouvelles foires et confirma les anciennes. La commune ne put payer l'enregistrement de ces lettres, et alors elles restèrent sans effet. Il n'y a actuellement qu'une seule foire, qui se tient le mercredi avant le 2 octobre, On y vend du bétail à cornes, des porcs, des fruits, des étoffes, de la mercerie., etc.

Commerce : Les patentables sont : 5 aubergistes, 1 cafetier, 1 boucher, 1 marchand de bois de sciage et 1 marchand d'étoffes ; 1 marchand de chiffons, 1 épicier, 1 marchand de bois en gros et 1 marchand de bois de sciage.

Industrie : Il y a 1 menuisier, 2 cordonniers, 1 moulin à farines à un seul tournant, avec une scierie mécanique à une lame cl une autre scierie mécanique. La principale ressource des habitants consiste dans l'agriculture, le commerce des bois, la tabletterie, la tournerie sur bois, os et cornes. Ces derniers produits sont vendus aux marchands en gros de Saint-Claude.

Marbrerie Dargant et compagnie : A l'est de Molinges, entre la route de Saint-Claude et la rive gauche de la Bienne, se trouve l'ancien moulin, qui a été transformé en une marbrerie appartenant à M. Dargant et compagnie. Cet établissement très important, se compose de plusieurs corps de bâtiments, contenant huit scieries, dont le nombre de lames est proportionné à la grosseur, à l'épaisseur de chaque bloc du marbre. On y scie des marbres du pays et des marbres étrangers de toutes les nuances, exportés en France et les nations voisines. On y exécute pour le commerce et sur commande, des monuments funéraires, des cheminées, des autels , etc, Les moulures s'exécutent à la mécanique avec une rare perfection. Cette usine, mue par le ruisseau de Longvirv, occupe continuellement 60 ouvriers.



Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour, un presbytère construit en 1828, une maison commune bâtie en 1840 ; elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur et celui de l'institutrice, les salles d'études, fréquentées en hiver par 30 garçons et 50 filles, et la salle de la pompe à incendie ; une pompe, manœuvrée par une compagnie de 34 pompiers ; trois fontaines avec abreuvoirs, et l'une d'elles avec lavoir ; une ancienne maison d'école, louée à un particulier ; un port rapportant chaque année 200 fr. ; des bois et des pâtures.

Bois communaux : 78<sup>h</sup> 65<sup>a</sup>; coupe annuelle , 2<sup>h</sup> 95<sup>a</sup>.

Budget : recettes ordinaires 1.681 fr.: dépenses ordinaires 1.374 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Molinges a toujours été le lieu le plus important de la rive gauche de la Bienne, entre Dortans et Condat. Les avantages de son port avaient été appréciés par les Ambarres dès les temps celtiques, et les Romains ne manquèrent pas d'en tirer parti pour l'expédition des sapins de nos montagnes dans la ville de Lyon. Des fouilles récemment exécutées, dans le lieu dit *à la Teppe*, ont mis à découvert, sur une surface de 18<sup>a</sup>, des fondations d'édifices, des tuileaux à rebords intacts, ayant 0,35<sup>m</sup> de largeur et une grande longueur, des meubles, des fragments d'amphores et des monnaies du Haut et du Bas-Empire. En frappant sur différents points du territoire, le sol est sonore, ce qui indique des ruines à explorer. A l'extrémité nord du chemin appelé le *Lary*, on a trouvé en 1835, des sépultures en pierres taillées, avec inscriptions ; sur l'une d'elles, on lisait : *qui bello*, le reste était effacé. Les habitants prétendent que, sur le *crêt du château*, existait un camp romain qui fut remplacé plus tard par un couvent. La contrée de *Jouvent* a dû être décorée d'un *sacellum* en l'honneur de Jupiter. On a reconnu dans les différents monuments de la ville d'Antre, des marbres qui provenaient des carrières de Molinges. Des explorations dirigées avec intelligence dans ce village, seraient certainement fructueuses pour l'archéologie. Un grand chemin très ancien se dirigeait par Rogna dans le Bugey ; on n'en connaît pas l'origine. Dans son Dictionnaire des communes du Jura, M. Béchet cite un titre de l'an 642, dans lequel se rencontrerait déjà le nom de Molinges. Cette même date est indiquée pour beaucoup d'autres villages du Jura. En recherchant dans les notes recueillies par cet historien, et déposées à la bibliothèque publique de Besançon, nous avons trouvé aux articles Cousance, Chambéria, Molinges, etc., la simple mention suivante : bulle du pape en faveur de Saint-Oyan. Quelle mystification ! Tout le monde sait, qu'avant le VIII<sup>e</sup> siècle, les papes n'intervinrent jamais dans l'administration des affaires temporelles des monastères. Ce soin était laissé aux évêques et aux conciles. Le premier document qui mentionne Molinges, *Molingas*, est le diplôme de Lothaire, de l'an 852 ou 855, par lequel cet empereur en confirma la possession au monastère de Saint-Oyan. Le diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse, de l'an 1184, ne fait nulle mention de l'église de ce lieu , parce qu'alors Molinges dépendait de la paroisse de Saint-Romain de Saint-Claude ; mais le Livre d'or en constate l'existence en 1307.

Seigneurie : Molinges, Vaux, Chiria , Marigna et Chassal, formèrent longtemps, sous le titre de paroisse de Molinges, une seule communauté, qui dépendait de la seigneurie dite de la *Grande-Cellerie*, appartenant en toute justice à l'abbé de Saint-Claude. (Voir, pour les droits seigneuriaux, l'article Classal). Les sujets étaient main-mortables. En temps d'imminent péril, ils faisaient le guet et garde sur *la montagne du Gay*.

Prévôté : La paroisse de Molinges était administrée par un prévôt, appelé le *prévôt de la Vallée*. Cet office fut inféodé héréditairement à la famille de Chassal. Pierre de Chassal ayant assassiné, en 1228, le grand cellerier de l'abbaye de Saint-Claude, fut obligé de s'exiler. Ses biens furent confisqués, et la prévôté qu'il tenait rentra dans les mains de l'abbé. Les prévôts de la vallée ne furent plus dès lors institués que temporairement.



Église : L'église, dédiée à saint Léger, évêque d'Autun et martyr, dont on célèbre la fête le 2 octobre, est bâtie sur le sommet d'un monticule, au nord du village. Elle se compose d'un porche supportant le clocher, de trois nefs voûtées à arêtes, d'un chœur se terminant octogonalement et de deux sacristies. Elle renferme trois autels en marbre de nuances variées et plusieurs tableaux, dont l'un est attribué par M. Reffey de Suligna à Holbein, attribution que nous croyons erronée. Molinges a eu pour curés, M. Poncet, qui fonda, vers 1760, deux lits dans l'hôpital de Saint-Claude, pour les malades de sa paroisse, et Jean-Claude *Pernier*, auteur d'une histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Claude. On imprima aussi de lui, en 1724, une *Nouvelle vie* de saint Claude, qu'il avait dédiée à S. A. S. madame la duchesse de Bourbon, princesse de Condé, sœur du comte de Clermont, abbé et seigneur de Saint-Claude. Le pèlerinage à Saint-Léger de Molinges était jadis très fréquenté et attire encore un grand nombre de personnes étrangères à la paroisse. Les habitants célébraient aussi chaque année en grande pompe, la fête de saint Antoine.

Événements divers : Nous avons raconté, à l'article *Moirans*, les ravages causés au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, par les troupes qui occupaient le château de Montréal, au nom du duc de Bourgogne, dans les villages de Viry, Rogna et autres communautés voisines, du nombre desquelles était Molinges. Dans toutes les guerres qui eurent lieu entre la France et le comté de Bourgogne, cette commune eut de nouveaux désastres à déplorer. Les habitants du Bugey s'avançaient jusqu'à la Bienne et commettaient partout des cruautés inouïes. Un incendie, arrivé au commencement de ce siècle, détruisit plus de moitié des maisons du village. Peu de temps après, la foudre tomba sur le clocher de l'église, un dimanche, pendant l'office. Plusieurs personnes furent transportées avec violence de la nef dans le chœur ; on n'eut cependant aucun malheur à déplorer. Ce fait fut regardé comme tellement merveilleux, que depuis cette époque, on célèbre chaque année, le jeudi de l'octave de la Fête Dieu, une fête appelée la *Fête du Tonnerre*.

Curiosités naturelles : Au nord-est du territoire, est un torrent qui tombe en cascade d'une très grande hauteur. Ses eaux pourraient servir d'une manière avantageuse à l'irrigation des prairies dût territoire. Les essais partiels tentés à ce sujet, ont été couronnés du succès le plus complet.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. — Annuaire 1844.